

Journée d'études

Programmes d'activités physiques et sportives entre école, associations sportives, collectivités locales : de l'injonction à l'action en contexte vulnérable

URePSSS, équipe SHERPAS, ULR 7369 – Université d'Artois



VENDREDI 9 OCTOBRE 2026
AMPHITHÉÂTRE SYS - ARRAS



Inscriptions
Gratuit sous réservation

Programme

Présentation scientifique :

La promotion de l'activité physique et sportive (APS) s'est imposée au fil des décennies comme un enjeu majeur de santé publique, d'éducation et de cohésion sociale. En France, les politiques visant à lutter contre la sédentarité des enfants et des jeunes se sont particulièrement intensifiées à partir des années 2000, dans un contexte de montée des préoccupations liées au bien-être, à la prévention des maladies chroniques et à la réduction des inégalités d'accès aux pratiques sportives.

L'école occupe une place centrale dans cette dynamique. Identifiée comme un lieu privilégié de socialisation, d'apprentissage et de construction des habitudes de vie, elle constitue un levier stratégique pour favoriser le mouvement, encourager la participation physique quotidienne et contribuer à la formation d'une culture commune de l'activité physique. Cependant, l'école n'agit pas seule : les collectivités territoriales, les clubs sportifs, les associations d'éducation populaire et les services déconcentrés de l'Etat jouent un rôle complémentaire et déterminant dans la mise en oeuvre, l'accompagnement et l'adaptation des politiques d'APS aux réalités locales. Ces dernières années, plusieurs dispositifs nationaux ont cherché à structurer l'action publique dans ce domaine – tels que les 30 minutes d'activité physique quotidienne, le label Génération 2024, les 2 heures de sport au collège ou encore les Plans Sport Santé. Parallèlement, des initiatives plus territorialisées ont émergé, portées par des acteurs locaux, des collectifs de recherche-action ou des réseaux éducatifs et associatifs, qui visent à traduire les orientations nationales en projets concrets adaptés aux contraintes d'infrastructures, aux ressources humaines disponibles, à la culture sportive des territoires et aux attentes des familles. Cette pluralité d'échelles d'action met en lumière la complexité du passage de la prescription institutionnelle à la pratique effective. Les contraintes organisationnelles et matérielles, le manque de formation initiale et continue des enseignants, la coordination parfois limitée entre acteurs éducatifs, sportifs et institutionnels ainsi que la difficulté à assurer la continuité des dispositifs dans le temps, constituent autant d'obstacles à leur appropriation durable.

Dès lors, la question centrale devient celle de l'opérationnalisation : comment ces programmes, conçus à différentes échelles, se traduisent-ils concrètement dans les pratiques quotidiennes des écoles, des clubs, des associations et des collectivités ? Quels acteurs s'en emparent, selon quelles logiques d'action et avec quels effets sur les environnements éducatifs et sociaux ?

Cette journée d'étude prend pour point d'ancrage l'école primaire, tout en élargissant la réflexion à la continuité éducative et territoriale : du temps scolaire au périscolaire, du club sportif à la collectivité locale, du cadre national aux initiatives locales. A partir de situations variées (écoles primaires, collèges, clubs, associations, collectivités), cette journée interrogera la manière dont les politiques et programmes d'APS, qu'ils soient prescrits, co-construits ou expérimentés, peuvent être adaptés aux contextes de terrain, appropriés par les acteurs locaux et ancrés durablement dans la vie éducative, sociale et communautaire des enfants et des jeunes.

Entre logiques descendantes (programmes institutionnels tels que 30 minutes d'activité physique quotidienne, Génération 2024, 2 heures de sport au collège) et dynamiques locales ascendantes (initiatives territoriales, projets co-construits, démarches PROSCeSS), la journée analysera les modes d'action, de coordination et d'appropriation que conditionnent la réussite et la pérennité de ces dispositifs. En croisant les regards de la sociologie, des sciences de l'éducation, de la psychologie sociale et de la santé publique, cette journée cherchera à comprendre : pourquoi les dispositifs d'activité physique peinent encore à atteindre les publics les plus éloignés de la pratique ? Comment les bénéficiaires (enfants, adolescents, jeunes issus de milieux vulnérables) perçoivent et s'approprient ces programmes ? Enfin, comment penser la durabilité de ces

politiques d'APS au-delà des temporalités institutionnelles ou événementielles, dans une logique de continuité éducative et territoriale articulant les sphères scolaire, associative, municipale et sportive, afin de promouvoir une véritable culture du mouvement pour tous ?

Cette journée d'études, en analysant les conditions concrètes de mise en oeuvre et d'appropriation des politiques et programmes d'APS dans les territoires éducatifs, en particulier dans les zones marquées par des vulnérabilités sociales ou matérielles, permettra d'échanger sur les productions des savoirs et les méthodologies employées afin d'enrichir les connaissances produites sur ces questions par :

- L'examen des modalités d'implantation des programmes d'APS dans les écoles, clubs, associations et collectivités, en identifiant des écarts entre prescriptions institutionnelles et pratiques réelles.
- L'identification des freins et leviers liés à l'appropriation par les acteurs de terrain (enseignants, éducateurs, responsables associatifs, élus locaux) : formation, accompagnement, reconnaissance et contraintes organisationnelles.
- L'analyse des dynamiques de co-construction et de coopération entre les différents niveaux d'action (scolaire, associatif, sportif et institutionnel) et leurs effets sur la durabilité des dispositifs.
- L'étude des formes d'adaptation pédagogiques, culturelles et organisationnelles qui permettent de rendre ces politiques plus inclusives, équitables et durables.
- La mise en perspective des approches descendantes, ascendantes et hybrides dans la conduite des politiques publiques d'APS, pour en comprendre les conditions d'ancrage territorial.
- Le dialogue interdisciplinaire et intersectoriel entre chercheurs, formateurs, enseignants, éducateurs, décideurs publics et acteurs associatifs afin d'identifier des pistes communes d'action et de recherche.

Programme de la journée :

8h30 – 9h Accueil café

9h Propos introductifs

Anne Daguet-Gagey, Présidente de l'Université d'Artois, **Matthieu Delalandre**, Directeur du SHERPAS

9h15 Présentation des enjeux scientifiques, institutionnels et méthodologiques

9h30 Conférence inaugurale

Sandrine Knobé, Ingénieure de recherche, HDR, Laboratoire E3S (Sport et sciences sociales), UR1342, Université de Strasbourg.

La prescription médicale d'activité physique face aux usagers vulnérables : des promesses institutionnelles aux réalités vécues

10h30 Session 1 : Programmes d'Activités Physiques et Sportives à l'école : de la prescription à l'appropriation

Modératrice : Élise Decorte

Fanny Raingeaud, Maître de conférences, STAPS, Laboratoire E3S (Sport et sciences sociales), UR1342, Université de Strasbourg.

Les contours de la politique de promotion des activités physiques et sportives à l'école : dispositifs, intersectionnalité et partenariats

Léna Lhuisset, Maîtresse de conférences, STAPS, Laboratoire Movement, Equilibre, Performance, Santé (MEPS), e2S, Université de Pau et Pays de l'Adour, Tarbes.
Mouv'à l'école : de la conception à la dissémination à grande échelle

Kévin Barros, Post-doctorant, Faculté des Sciences du Sport, Laboratoire INSPIRE, UMR1319, Université de Lorraine.

Le club sportif promoteur de santé, une passerelle vers la compréhension d'autres milieux de vie pour l'analyse des relations entre environnement et santé

Discussions-Questions

12h30 Déjeuner

14h Session 2 : Leviers et freins de l'implantation à l'appropriation des programmes : acteurs et contextes d'intervention

Modératrice : Nathalie Jelen

Antoine Thépaut, Maître de conférences HDR Emérite, Didactique de l'EPS, Théodile-CIREL.

Comprendre le métier de PE et les contraintes de formation pour saisir le développement des politiques nationales d'EPS en école primaire à l'échelon local

Géraldine Escriva-Boulley, Maîtresse de conférences et CPJ, Labo APSY-V, Nîmes Université.

Former les enseignants à promouvoir l'activité physique des jeunes dans et en dehors de l'École

Marine Houna Grassler, Docteure en sciences sociales du sport, membre de l'unité de recherche Sport et sciences sociales (UR 1342) de l'Université de Strasbourg.

De la participation à l'appropriation : l'expérience des enfants de quartiers populaires face aux dispositifs d'activité physique

Discussions-Questions

15h30 Pause

15h45 Table Ronde : Des directives aux actions : ancrer durablement l'activité physique entre école, sport et territoires

Jérôme Léger, directeur de l'UFOLEP 62

Nicolas Deleserre et **Nathalie Statnik**, conseillers pédagogiques départementaux en EPS

Stéphane Pontus, conseiller pédagogique de la circonscription de Lens

Stanislas Dupuich, professeur de sport, conseiller d'animation sportive et responsable pôle sport SDJES 62

Dominique Caron, CPC EPS, Membre du comité directeur et secrétaire général de l'USEP 62

Christine Drobjak, Cheffe de Service Sport de la CALL

17h-17h15 Synthèse et perspectives de recherche